

## UN COUP DE POUCE POUR SE METTRE À NIVEAU

# ÉCHEC À L'ÉCHEC - TOUSSAINT 2020

Notre objectif est de donner un coup de pouce aux élèves du secondaire pour les aider à gérer au mieux cette nouvelle année scolaire, et ce dans les meilleures conditions possibles.

Nos priorités sont de combler leurs lacunes, de leur rappeler les notions fondamentales et de restaurer leur confiance face à des matières qu'ils redoutent parfois.

Les groupes, limités à 10 élèves, sont animés par des professeurs diplômés et expérimentés qui, au cours des 5 séances d'1h15, adaptent leur action pédagogique aux difficultés spécifiques de chacun, de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> secondaire. Nos Ateliers sont organisés dans le respect des prescrits sanitaires en vigueur lors des périodes de cours (cf. protocole disponible sur [www.echecalehec.be](http://www.echecalehec.be)).



### DATES DES COURS

Du LU 02.11 au VE 06.11

### LIMITE D'INSCRIPTION

VE 23.10 à 12h (On-line : SA 24.10 à 14h)

### LIMITE D'ANNULATION

VE 23.10 à 12h



### HORAIRES :

- entre 8h15 et 13h30.
- 1h15 par jour et par matière (attention : exceptionnellement 3 matières max. par jour).
- horaire :
  - expédié par mail 3 jours ouvrables avant les cours en cas d'inscription on-line.
  - expédié par SMS 3 jours ouvrables avant les cours en cas d'inscription par courrier.
  - si vous n'avez pas reçu l'horaire dans ce délai, téléphonez-nous au 02 537 03 25 (9h-16h30).



### INSCRIPTION :

- sur [www.jsb.be](http://www.jsb.be) ou [www.echecalehec.be](http://www.echecalehec.be) (si paiement en ligne) ou en renvoyant ce bulletin par courrier à : Échec à l'échec - av. Latérale 17 bte 1 - 1180 Bruxelles.
- pas de limite de places : nous acceptons toutes les inscriptions jusqu'à la date limite (après la date limite, inscriptions en fonction des places disponibles).
- confirmation d'inscription : par SMS si inscription par courrier / par mail si inscription on-line.

### PAIEMENT :

- 42 € / matière (une case cochée = 1 matière = 42 € = 5 x 1h15 de cours).
- virement sur le compte **BE24 0014 5323 8438** (BIC : GEBABEBB) des Jeunesses Scientifiques.
- communication : nom et prénom de l'élève.



### ANNULATION :

- au plus tard 10 jours avant le début des cours.
- demande d'annulation par écrit uniquement.
- date limite : voir ci-dessus.
- après la date limite : remboursement de 50 % uniquement sur présentation d'un certificat médical.
- un horaire qui ne convient pas ou n'a pas été délivré suite à un problème technique n'est pas un motif d'annulation.

### ATTESTATION :

- certaines mutuelles interviennent dans les frais de remédiation scolaire, renseignez-vous et envoyez le formulaire type de la mutuelle par mail à [eae@jsb.be](mailto:eae@jsb.be).
- si vous avez besoin d'une attestation de fréquentation (recours, tribunal, etc.), veuillez la demander au coordinateur le dernier jour de la session. Après la session, introduisez votre demande (max. 2 mois après la session) par mail au Directeur d'Échec à l'échec ([eae@jsb.be](mailto:eae@jsb.be)).
- les Ateliers Échec à l'échec ne donnent pas droit à la déductibilité fiscale.



### CENTRES :

#### ■ PROVINCE DU BRABANT WALLON

- 1 BRAINE-L'ALLEUD - Ath. Royal Riva Bella, place Riva Bella
- 2 WAVRE - Ath. Royal Maurice Carème, av. Henri Lepage 4-6

#### ■ RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

- 3 BRUXELLES-HEYSEL - Ath. Com. Bockstael, rue Reper Vreven 80
- 4 BRUXELLES-JACQMAIN - Lycée Émile Jacqmain, rue Belliard 135a
- 5 WOLUWE-ST-PIERRE - Ath. Royal, av. Orban Crommelynck 73

#### ■ PROVINCE DE HAINAUT

- 6 ATH - Collège St-Julien, rue du Spectacle 1
- 7 CHARLEROI - Ath. Royal Ernest Solvay, bd Devreux 27

#### 8 MONS - Ath. Royal, rue de l'Athénée 4

#### 9 TOURNAI - École des Ursulines, rue des Bouchers St-Jacques

#### ■ PROVINCE DE LIÈGE

- 10 VERVIERS - Ath. Royal, rue des Wallons 57
- 11 VISÉ - Ath. Royal, rue du Gollet 2

#### ■ PROVINCE DE NAMUR

- 12 NAMUR (ST-SERVAIS) - Centre Asty-Moulin, rue de la Pépinière 101
- 13 PHILIPPEVILLE - Ath. Royal Jean Rostand, av. de Samart 2B

# ÉCHEC À L'ÉCHEC - TOUSSAINT 2020



## BULLETIN D'INSCRIPTION

### A COORDONNÉES DE L'ÉLÈVE

NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : ..... N° : ..... Boîte : .....

CODE POSTAL : ..... LOCALITÉ : .....

DATE DE NAISSANCE : ..... Année d'études de l'élève (en 2020-2021) .....

GSM PARENTS : ..... (INDISPENSABLE POUR LA CONFIRMATION D'INSCRIPTION ET L'ENVOI DE L'HORAIRE)

TEL FIXE (DOMICILE) : .....

### B DÉCLARATION PARENTALE

JE SOUSSIGNÉ(E) .....,

PÈRE - MÈRE - TUTEUR, DE .....

DÉCLARE :

- avoir été informé(e) que l'envoi du présent bulletin d'inscription m'engage à payer les frais d'inscription (42 €/matière) ;
- avoir été informé(e) que l'annulation de cette inscription est gratuite jusqu'à la date limite prévue (cf. page 1), le remboursement se fait dans les 30 jours calendrier ;
- avoir été informé(e) que l'annulation de cette inscription après la date limite n'est possible que sur présentation d'un certificat médical ; le remboursement (50 %) se fait dans les 30 jours calendrier ;
- avoir été informé(e) qu'un horaire qui ne convient pas ou qui n'a pas été délivré à cause d'un problème technique n'est pas une cause d'annulation ;
- avoir été informé(e) que les cours se déroulent entre 8h15 et 13h30 sans pouvoir exiger une préférence à l'intérieur de cette plage ;
- avoir été informé(e) que les élèves qui fréquentent les Ateliers Échec à l'échec sont tenus au respect du règlement d'ordre intérieur de l'établissement scolaire qui les accueille (tenue vestimentaire, signes d'appartenance religieuse ou philosophique, etc.) ;
- avoir été informé(e) que la responsabilité du personnel d'encadrement ne s'exerce que durant les cours, à l'exclusion des heures de fourche et des trajets aller et retour ;
- informer mon enfant qu'il est interdit de fumer dans et aux alentours de l'établissement choisi ;
- décharger les enseignants de toute responsabilité au cas où mon enfant se soustrairait à leur autorité ;
- avoir été informé(e) que mes données personnelles ne seront en aucun cas cédées à des tiers et uniquement utilisées afin de me tenir informé(e) des activités organisées par les Jeunesses Scientifiques. Conformément à la loi sur le respect de la vie privée, je pourrai à tout moment m'y opposer, gratuitement, sur simple demande écrite envoyée à dpo@jsb.be ou au siège social de l'asbl.
- avoir pris connaissance et accepter le protocole Covid-19 - Échec à l'échec - Toussaint 2020 (téléchargeable sur [www.echecalechec.be](http://www.echecalechec.be)) ;
- avoir consulté un médecin et obtenu son autorisation de participation aux cours Échec à l'échec si mon enfant présente une maladie chronique grave ou s'il appartient à un groupe à risque.

J'effectue le paiement pour ..... modules, donc un montant de ..... x 42 € = ..... € sur le compte BE24 0014 5323 8438 (BIC:GEBABEBB) des Jeunesses Scientifiques au plus tard 10 jours avant le début des cours (1 case cochée ci-dessous = 1 module = 5 x 1h15 = 42 €).

Écrire à la main « Lu et approuvé » : .....

Date et signature : .....

C CHOIX DU CENTRE : N° du Centre : ..... Nom du Centre / commune : .....

### D CHOIX DES MATIÈRES :

Faites une croix en face des matières choisies (max. 3) dans la colonne qui correspond à l'année d'étude de l'élève en 2020-2021.

1 case cochée = 1 matière = 42 € = 5 x 1h15 de cours. Une case noire signifie que la matière n'est pas disponible dans l'année d'étude correspondante.

SECONDAIRE	1 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>
Mathématiques						
Chimie						
Physique						
Néerlandais 1 <sup>re</sup> langue étrangère (tous les Centres)						
Néerlandais 2 <sup>e</sup> langue étrangère (pas en Région bruxelloise)						
Anglais 1 <sup>re</sup> langue étrangère (pas en Région bruxelloise)						
Anglais 2 <sup>e</sup> langue étrangère (tous les Centres)						
Français (sauf Ath & Tournai)						
Latin (uniquement à Bruxelles-Jacqmain)						